

COMMUNE DE BORDES-UCHENTEIN

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 09 novembre 2018 à 21 heures

Présents :

Patrick Laffont, Régis Espes, Arlette Ourtau, Philippe Ertzbischoff, Roland Bernié, Gilbert Couvreur, Hugues Lapierre, Mme Pierrette Gaston, Vincent Ramond, Mme Josette Pujol Claude Vaïsse, Gilbert Guichard (départ à 22 heures 30),

Absents excusés : Gérard Dupla,

Gabriel Burel a donné pouvoir à Roland Bernié

Absents : Robin Cazalé, Laetitia Piquemal Yannick Veper, Mme Pauline Cosset.

Nombre de membres en exercice : 18

Quorum : 10

Présents : 12

Représentés : 1

Le quorum est réuni avec 13 présents ou représentés sur 18 membres

La séance est ouverte à 21h

Roland Bernié est désigné secrétaire de séance

Ordre du jour

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 août 2018

Eglise d'Ourjout : Choix du maître d'oeuvre

Acquisition terrain d'Idrein

Eglise d'Uchentein : Emprise foncière

Décision modificative n°2

Ancienne école d'Ayer : demande de location pour artisanat

Tarifs cimetières

Sécurisation basse tension sur le poste 4 du Ribérot

Présentation du Rapport Prix Qualité des services du SMDEA

Don aux sinistrés de l'Aude

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Avis sur le blason de la commune

Ajout en début de séance :

Autorisation à donner au Maire pour demande de subventions (dossier maîtrise d'œuvre Eglise d'Ourjout)

Indemnités 2018 de Mme la Trésorière , Comptable Municipal,

Informations diverses :

Projets DETR 2019 (dossiers à déposer avant le 31/12/2018)

Travaux gîte Ourjout

Point internet

Appel à projet PNR

Achat de bancs

Les 100 ans de Mme LAFFONT Marcelle

Point sur les travaux

Questions diverses

Villages fleuris

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 août 2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Vote de crédits supplémentaires DM N°2 - Bordes-Uchentein

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
			0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
231 - 13	Immobilisations corporelles en cours - Op. Presbytère de Bordes	21425.00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort		1425.00
1341	D.E.T.R. non transférable		20000.00
		TOTAL :	21425.00
			21425.00
		TOTAL :	21425.00
			21425.00

Vote : adopté à l'unanimité

Eglise d'Ourjout : Choix du Maître d'œuvre – Demande de subventions

M. le Maire rappelle que lors d'une précédente réunion, l'assemblée n'a pas statué sur le choix du maître d'oeuvre. En effet la question de la remise en place du retable a fait débat jusqu'à ce jour.

Suite à l'avis favorable de la DRAC pour son installation à Uchentein, il convient d'attribuer le marché pour la tranche ferme et optionnelle n°1, la tranche n°3 relative au retable devenant caduque.

Le cabinet Rebière a fournis un chiffrage complémentaire pour le relevé 3D de l'église.

Monsieur le Maire soumet l'analyse des offres.

Le Maire rappelle rapidement les offres des deux cabinets d'architecture Tarbouriech et Cols d'une part, Rebière-Boussoutrot d'autre part, et les montants des sommes en jeu.

Le cabinet Rebière-Boussoutrot est le moins cher.

Après en avoir délibéré Le Conseil Municipal **DECIDE** :

- **D'accepter** la proposition de marché de maîtrise d'œuvre du cabinet Rebière-Boussoutrot .pour un montant total de .57 915 €. HT.
- **Autorise** le Maire à signer le dit marché et toutes pièces administratives nécessaires à cet effet.

Vote : adopté à l'unanimité

Demande de subventions pour financer le marché de Maîtrise d'œuvre

Le Maire rappelle que ce montant de 57 915€ HT est susceptible d'être subventionné, et demande l'autorisation de déposer les dossiers de demande de subventions, et présente de manière succincte le plan de financement

Après discussion, le Maire est autorisé à déposer le dossier de demande de subventions (Etat Département Région) pour financer cette mission de Maîtrise d'œuvre et à signer toutes pièces nécessaires à cet effet.

Vote : adopté à l'unanimité

Acquisition de terrain à Idrein appartenant à M. Bareille

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal la décision du 1er juin 2018 l'autorisant à négocier l'acquisition de deux parcelles au lieu-dit d'Idrein numérotées section B n°1957 et 436 d'une surface totale de 26 a 88 ca où doit être installée une cuve incendie.

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de la rencontre avec M. Bareille qui accepte la vente moyennant le prix de 2500 euros soit 0.93€ le m²

Vote : adopté à l'unanimité

Eglise d'Uchentein : Emprise foncière

Le projet de travaux de rénovation de l'église d'Uchentein nécessite d'empiéter sur une propriété privée (Mme Auvinet).

Une emprise publique de 4m de large (environ), contre la clôture du cimetière, utilisée par Mme Auvinet, à prolonger par une acquisition sur la propriété Auvinet sur la même largeur, faciliterait les travaux et simplifierait la situation juridique des parties.

Par ailleurs la demande d'acquisition de la parcelle 317 A 556 formulée par Mme Auvinet, parcelle propriété communale, louée à Mme Auvinet, conduit à proposer un échange de terrains sur cette bande de 55mètres carrés environ, et la vente du terrain communal actuellement loué.

Monsieur le Maire rend compte de la rencontre avec Mme AUVINET Nathalie propriétaire de la parcelle 317 A 557 jouxtant la parcelle 317 A 554 ayant l'emprise de l'église et le cimetière d'Uchentein.

A l'issue de cette rencontre Mme AUVINET confirme par écrit son acceptation de la proposition de la municipalité, soit:

- Echange d'une bande de terrain de 55m² située contre la clôture de l'église et du cimetière, à prélever sur la parcelle 317 A 557 contre la parcelle 317 A 556 avec une soulte de 2500 € payée par Mme Auvinet.

Les frais de bornage seront supportés par la commune

Vote : adopté à l'unanimité

Ancienne école d'Ayer : demande de location pour artisanat

Monsieur le Maire soumet la lettre de M. BENABOU, auto-entrepreneur métallurgiste, demandant la possibilité de louer l'ancienne école d'Ayer pour y créer son atelier.

Après délibération, le Conseil Municipal,

- Accepte de louer l'ancienne école à M.BENABOU pour y créer son atelier
- Fixe le loyer mensuel à .150€

Vote : adopté à l'unanimité

Tarifs cimetières

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux d'agrandissement du cimetière de Bordes et notamment la mise en place très prochaine du colombarium.

Monsieur le Maire rappelle le prix d'un tel équipement et propose d'adapter le prix de concession des cases des colombariums des cimetières de Bordes et Ourjout.

Le prix de la concession «pleine terre au sol» serait maintenu à 200€, et au regard du coût d'installation des colombariums, il est proposé de fixer le prix de la concession « case de columbarium » à 500€.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- De fixer le prix d'une case à **500 euros sur l'ensemble des cimetières de la commune.**

Vote : adopté à l'unanimité

Sécurisation basse tension sur le poste 4 du Ribérot

Monsieur le Maire informe que la commune a été retenue pour les travaux de sécurisation de la basse tension sur le poste 4 du Ribérot dans le cadre du programme FACE 2018 (Fonds d'amortissement des Charges d'Electrification).

Ces travaux s'élèvent à 12 000 euros et sont financés à 100 % par le syndicat Départemental d'Energie de l'Ariège (SDE09).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'approbation sur l'inscription retenue.

Vote : adopté à l'unanimité

Présentation du Rapport Prix Qualité des Services du SMDEA (RPQS)

Le délégué de la Commune de Bordes-Uchentein, au Conseil Syndical du SMDEA, (p.m. Régis Espes) présente le rapport.

Il insiste sur la problématique actuelle des ressources financières de l'Agence de Bassin, dont la capacité d'intervention pourrait être fortement impactée à l'avenir par les prélèvements susceptibles d'intervenir,

sur décision gouvernementale, sans que ce prélèvement soit fléché sur la problématique eau-assainissement : contribution au budget général de l'Etat ?,

Cette situation pose la question de l'incidence sur les programmes d'investissements, alors que chaque usager contribue déjà, de manière obligatoire à la constitution de réserves destinées au maintien et au développement de la ressource en eau et des divers équipements de desserte et de traitement, au prorata de sa consommation ...

L'augmentation du prix total du mètre cube d'eau est donc probable, en sus de l'augmentation « normale » liée au simple fonctionnement.

Le RPQS est disponible en Mairie et sera consultable sur le Site Web de la mairie de Bordes-Uchentein dans les prochains jours.

Il est aussi disponible sur le site du SMDEA, et il rappelle à cette occasion que les interventions du SMDEA peuvent aussi être sollicitées directement via ce site Web, notamment en cas d'interventions urgentes les jours fériés (service d'astreinte).

Attribution d'une subvention aux communes sinistrées de l'Aude

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des sollicitations reçues de l'Association des Maires de l'Aude et du Département de l'Aude pour venir en aide aux communes touchées par les inondations dévastatrices du 15 octobre 2018.

Ces dons, qui seront affectés à la reconstruction des équipements publics dévastés au sein des communes audoises, sont à effectuer auprès du Département de l'Aude dans le cadre de la "Solidarité communes audoises 2018".

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

Accorde une aide financière de **.1500€** dans le cadre de la "solidarité communes audoises 2018".

Vote : adopté à l'unanimité

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

La mise en place du Répertoire électoral unique, rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, implique la création d'une commission de contrôle dans chaque commune afin de statuer sur les recours administratifs préalables aux recours contentieux.

Cette commission se réunit une fois par an et est composée, dans les communes de - de 1000 habitants, de trois membres :

- **un conseiller municipal**, pris dans l'ordre du tableau ou à défaut le plus jeune conseiller (sauf M. le Maire et ses adjoints)
- **un délégué de l'administration** (l'actuel peut être gardé pour 2019)
- **un délégué choisi par le TGI**

Il convient de proposer des membres avant le 15/11/2018.

Propositions :

Conseiller Municipal : Madame Pierrette GASTON

Délégué de l'Administration : Monsieur Bruno VEPER (maintien actuel titulaire)

Délégué Tribunal de Grande Instance : Monsieur Gilbert GUICHARD (maintien actuel délégué titulaire)

Vote : propositions adoptées à l'unanimité

Avis sur le blason de la commune

L'association Patrimoine de Bordes projette une journée médiévale en 2020, pour cette occasion, elle souhaite créer le blason de la commune. Elle propose au Conseil Municipal de choisir, parmi les modèles proposés, deux blasons qui seront soumis au choix de la population de Bordes-Uchentein sous forme de coupon réponse.

Les différentes propositions sont présentées au Conseil.

Après examen il est décidé que les propositions 1, 3 et 4 seraient présentées à la population, sous réserve de quelques modifications de détail.

DETR 2019

Appel à projet pour 2019 : les dossiers de demande de DETR 2019 doivent être déposés avant le 31/12/2018.

Après un tour de table il apparaît que la réfection de la route du Tamarech, reste la priorité N°1 (notamment ses points de raccordement à la voirie communale). Projet non chiffré à ce jour.

Au delà, compte tenu des projets en cours ou à venir (phasage entre les travaux sur les églises d'Uchentein et d'Ourjout), il y a risque de tensions sur la trésorerie de la commune.

Le Maire est autorisé à constituer le dossier de demande de subvention DETR et à signer tous documents qui seraient nécessaires.

Vote : adopté à l'unanimité.

Indemnité Trésorière Municipale

Le Maire rappelle qu'il est nécessaire de verser au comptable public, comptable de la commune, une indemnité de conseil et de confection de documents budgétaires.

Celle-ci est calculée selon un dispositif règlementaire tenant compte du volume d'activité de la commune, lissé sur les 3 dernières années.

Sur cette base, l'indemnité nette 2018 serait de 347,74€

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'accorder cette indemnité pour l'année 2018.

Vote : adopté à l'unanimité

Appel à projets par le PNR des Pyrénées Ariégeoises

Pour répondre aux sollicitations du PNR, Le Maire informe le Conseil qu'il a cité deux **projets** :

Etude de faisabilité d'un projet de construction de chalets locatifs à Uchentein (conforter l'offre touristique).

Création de parcours touristiques « Patrimoine » : les 5 églises ou chapelles de la commune, dolmens et nécropole, ancienne carrière de marbre.

Les réalisations sont encore lointaines, et leurs implications techniques et financières sont à évaluer

Travaux communaux

Le Maire et l'Adjoint chargé des travaux font le point sur l'installation des cuves à eau « réserves incendie » : elles sont en instance d'installation, les terrassements ayant été réalisés.

Les contraintes de poids (4, 6 ou 8 tonnes selon les cuves), l'existence de lignes électriques sur deux sites compliquent la mise en œuvre, et des devis sont en attente pour le grutage.

Travaux sur gîtes d'Ourjout (presbytère) : il est proposé de remplacer les baignoires actuelles, en mauvais état par des bacs à douches.

Le goudronnage de l'accès au « Petit Foyer » a été réalisé, et la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite est en place.

Achat de bancs à prévoir (places et autres implantations) : devis en attente

Le Maire fait part au Conseil du projet d'extension de la clôture de l'orri d'Uchentein, au-dessus de la carrière, porté par Yves Rougès et Claude Vaisse: accord donné pour cette intervention qui nécessitera un portage de matériel, qu'il faudra payer.

Infos diverses

Palmarès concours départemental « villages fleuris » :

La Commune a été primée :

Mme Pierrette Gaston (Esperris) a été primée :

M. et Mm POINDRELLE (Ayer) également

La remise des prix, au niveau du Couserans, sera organisée à Bordes, avec le concours de la commune d'Augirein, le 14 décembre.

Il est proposé d'associer à cette réception les intervenants bénévoles sur les cabanes communales (Yves Roigès et ses amis)

Les 100 ans de Mme Marcelle Laffont née Domenc

Le 20 /12 Mme Laffont aura 100 ans, et le Maire propose de fêter cet évènement, à une date qui reste à préciser , pour des raisons d'emploi du temps de Mme Laffont.

Fête à l'intention de enfants pour Noël :

Prévue le 27 ou le 28/12, sous réserve de la présence des animations recherchées par Arlette Ourtau, chargée de l'organisation (budget animation de l'ordre de 500€)

Création d'un point d'accès public à Internet

La Poste vient d'informer le Maire de la création prochaine d'un point d'accès Internet dans l'Agence Postale de Bordes (installation en Janvier ou Février 2019).

Conseil clos à 23heures 57.

Procès Verbal lu en séance le : 1er mars 2019